

Montarnaud
 Mairie de Montarnaud
 80 Avenue Gilbert Sénès
 34570 Montarnaud
 Tél : 04.67.55.40.84

Commune de Montarnaud
Plan local d'urbanisme (PLU)

Servitudes d'utilité publique

Echelle : 1/10000ème

Chargé d'étude :
Atelier SILVENT
 Architecte Urbain
 59 Rue François Coppenin
 34000 Montpellier
 Tél/Fax : 04.99.54.66.92
 E-mail : j.silvent@wanadoo.fr

Brigitte LAFOURCADE
 Consultante Urbaniste O.P.O.U.
 34270 Saint-Mathieu de Trévières
 Tél : 04.67.55.66.84 - E-mail : brigitte.lafourcade@gmail.com

Plan cadastral, source :
 DOPF © 2013-DNF CC43
 Droits de l'état réservés ©

Système de coordonnées utilisé :
 RGF93 - Projeter Lambert 93

Avec le concours de :
SPI GRAPHIC
 Société de services
 Plans Urbanistiques
 Tél : 04.67.12.84.83
 Mobile : 06.99.14.28.30
 E-mail : estgraphic@wanadoo.fr

Viii.c

Approuvé par D.C.M. du 9 juillet 2008
 1ère et 2ème modification approuvées par DCM du 8 décembre 2009
 1ère et 2ème modification simplifiées approuvées par DCM du 8 décembre 2009
 3ème modification simplifiée approuvée par DCM du 30 novembre 2010
 3ème modification approuvée par DCM du 27 janvier 2011
 4ème révision simplifiée approuvée par DCM du 22 mai 2012
 4ème modification approuvée par DCM du 21 août 2012
 5ème modification approuvée par DCM du 01 septembre 2016
 Mise à jour effectuée par arrêté du 13 juin 2016

Tracé des servitudes indiquant. Se référer au document élaboré par les organismes prestataires.
 SPI GRAPHIC décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission, de manque de précision, de non-respect des normes, des servitudes et des arrêtés par le maître d'ouvrage avant approbation.

LEGENDE

TABLEAU RECAPITULATIF DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SYMBOLE ET REPRESENTATION GRAPHIQUE	CODES ALPHANUMERIQUES ET CATEGORIES DE SERVITUDES	NATURE ET DESCRIPTION
AC1	AC1 Monuments historiques. Servitudes de protection des monuments historiques	Inscription à l'Inventaire des monuments historiques Périphérie de protection modifiée - Chapelle de Notre Dame du Fort Rayon de protection de 500m - Château de Montarnaud
AS1	AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables	Périmètre de protection des captages de : - Source du Laz - Puch Seré situé sur la commune de Muryvel les Montpellier - Captage Issanka
i3	i3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de Gaz	Concession de transport de Gaz N°58 Arrivée du midi - Saint Martin de Crau / Cruzy
i4	i4 Servitudes relatives à l'établissement des câbles électriques	Les lignes 63000 volts
PT2	PT2 Télécommunications. Servitudes relatives aux transmissions radio électriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception.	Liaison hertzienne
PT3	PT3 Télécommunications. Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	
R	R	Zone inondable rouge
PM1	PM1	Zone inondable rouge urbanisée
BU	BU	Zone inondable bleue urbanisée
		Assiette concession minière de Lignite (risque de mouvement différentiel de terrain)

